

## COMMUNE D'EPINOY



### Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 novembre 2014 à 20 heures 00

*Présidence de Monsieur THERON Gilbert*

**Présents :** Tous les conseillers en exercice

**Absent(s) excusé(s) :** LHOMME Nicolas

**Absent(s) :**

**Pouvoir(s) :**

**Secrétaire :** Me MACCHIA Maryvonne

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

**Approbation du PV de la réunion du 25 septembre 2014 :**

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2014 est approuvé.

**Taxe d'Aménagement :**

Le Conseil Municipal décide de porter à 5 % le taux de la Taxe d'Aménagement à compter du 01/01/2015.

**Transfert de la compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » au SIDEN-SIAN :**

Le Conseil Municipal décide de transférer au SIDEN-SIAN sa compétence « Défense Extérieure contre l'Incendie » et accepte que le SIDEN-SIAN procède à la reprise de l'actif et du passif relatifs à la compétence transférée.

La contribution communale est fixée à 3,00 € par habitant. (tarif 2014)

**Aménagement des trottoirs de la rue de la mairie et de la rue d'Abancourt (RD21) :**

Suite à son intention de procéder aux travaux d'aménagement des trottoirs de la rue de la Mairie et de la rue d'Abancourt (de l'église à la sortie d'agglomération), le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre du Fonds Départemental d'aide à la voirie communale ainsi qu'au titre de la maintenance des RD en milieu rural.

**Aménagement des abords du Monument aux Morts :**

Suite à son intention de procéder aux travaux d'aménagement des abords du Monument aux Morts, le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre du FARDA. Il sollicite également une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur.

**Modifications budgétaires – Exercice 2014 :**

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits ci-dessous :

DI – 21312	Bâtiments scolaires	- 8 000,00 €
DI – 21318-11	Aménagement Monument aux Morts	3 000,00 €
DI – 2151-12	Aménagement rue Mairie et Abancourt	5 000,00 €

## **COMMUNE D'EPINOY**

### **Questions diverses :**

- **Voirie :**  
Afin d'éviter le stationnement et la circulation de véhicules dans le passage rue de la mairie (entre le n° 45b et le n° 47) et la rue de Fressies, le Conseil Municipal décide la mise en place de deux bornes à chaque extrémité.
- **Création d'un comité des fêtes :**  
Une Assemblée Générale constitutive aura lieu d'ici la fin de l'année.

Pour extrait

EPINOY, le 10 novembre 2014

Le MAIRE,

**Gilbert THERON.**